

# *La lettre de la régulation*

N° 41

SOMMAIRE
1-4 Point théorique
4 Publications
5 Association R & R
6 Annonces

Juin 2002

## ÉDITORIAL

*Michel Aglietta et André Orléan pensent la monnaie comme une institution et une institution primordiale de l'ordre marchand. Ils publient aujourd'hui un ouvrage qui réinterroge les fondements de la monnaie comme lien social central. Ils proposent une théorie de la nature de la monnaie qu'ils appliquent à l'analyse des politiques monétaires contemporaines. Le débat est ainsi ouvert sur un point crucial de compréhension critique de mode de développement actuel du capitalisme.*

*La Lettre de la régulation publiera dorénavant une version en anglais de son « Point théorique ». Cette innovation prendra effet avec la traduction de la contribution de ce numéro, qui sera disponible en septembre sur la « toile ».*

## POINT THÉORIQUE

### REFLEXIONS SUR LA NATURE DE LA MONNAIE

par Michel Aglietta (CEPII-Paris X)

[aglietta@cepii.fr](mailto:aglietta@cepii.fr)

et André Orléan (CEPREMAP-CNRS)

[andre.orlean@cepremap.cnrs.fr](mailto:andre.orlean@cepremap.cnrs.fr)

à l'occasion de la sortie du livre, ***La monnaie entre violence et confiance***, Odile Jacob 2002

« Ni marchandise, ni État, ni contrat, mais confiance », telle est résumée, sous sa forme la plus concise, la conception monétaire que défend *La monnaie entre violence et confiance*. Ce livre soutient que la monnaie a pour fondement ultime la foi sociale qui la fait accepter unanimement par une communauté parce que chacun de ses membres anticipe que tous les autres la désirent, ce qu'on a appelé sa « liquidité ». Cette approche s'oppose, selon des formes et à des degrés divers, aux conceptions métalliste, chartaliste et contractualiste qui pensent le fondement de la monnaie, respectivement, dans sa qualité de marchandise, dans l'État ou dans le contrat. Bien que minoritaire en économie, notre analyse n'est pas sans précédent. Elle appartient à une tradition ancienne et négligée qu'illustrent les noms de Marcel Mauss, François Simiand<sup>1</sup> et Georg Simmel. Parce qu'elle se refuse à restreindre le phénomène monétaire au seul domaine de l'économie, cette tradition s'est construite en mêlant étroitement les apports des diverses sciences sociales comme l'atteste le brillant dialogue mené tout au long de l'entre-deux-guerres par l'anthropologue Marcel Mauss et l'économiste François Simiand<sup>2</sup>. Pour désigner ce courant d'analyse, nous proposons le qualificatif d'institutionnaliste puisque la monnaie s'y affirme comme l'institution première, aux fondements de

l'ordre marchand.

Parce que la théorie monétaire « institutionnaliste » est restée très minoritaire parmi les économistes, elle n'a pas connu les importants développements analytiques dont ont bénéficié les approches contractualistes, grâce au concept d'équilibre. Aussi, ses fondements « microéconomiques » restent-ils fragiles. Par exemple, chez Simiand, la confiance est supposée déjà là, sans que le processus social qui la construit ne soit jamais explicité. Pourtant, il est clair qu'une analyse convaincante des relations monétaires requiert un cadre conceptuel qui aille au-delà de la seule invocation, floue et générale, de la confiance. Il s'agit de réfléchir à ce qu'est spécifiquement la confiance monétaire en apportant des réponses précises aux deux questions suivantes : D'où vient-elle ? Comment se trouve-t-elle remise en question ? L'ambition de *La monnaie entre violence et confiance* est de proposer un tel cadre conceptuel. Il le fait à partir d'une hypothèse singulière, ce que nous avons nommé « l'hypothèse mimétique ». Dans la première partie du présent article, nous présenterons cette hypothèse. Dans une seconde partie, nous montrerons comment la théorie que cette hypothèse permet de construire modifie en profondeur notre conception de la politique monétaire. Il est clair qu'il ne sera procédé, dans le cadre de cet article très court, qu'à un survol succinct de ces questions.

### 1. L'hypothèse mimétique

Notre livre consacre tout son premier chapitre à démontrer qu'on ne peut pas élaborer une théorie satisfaisante de la monnaie en partant du concept de valeur. C'est là un résultat essentiel que nous devons

<sup>1</sup>. Qu'il nous soit permis de saisir cette occasion pour présenter nos plus plates excuses concernant la disparition du final de Simiand, et cela dans la totalité du livre ! C'est là une erreur absolument indépendante de notre volonté, rajoutée après la correction des épreuves.

<sup>2</sup>. François Simiand, « La monnaie réalité sociale », *Les Annales Sociologiques*, série D, fascicule 1, 1934, 1-86.

*La Lettre de la régulation* diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées : à Henri Nadel, rédacteur-en-chef de *La Lettre de la régulation* GERME/Univ. Paris 7/Denis-Diderot, département d'économie, 2 place Jussieu, 75005 Paris, [nadel@cerp.jussieu.fr](mailto:nadel@cerp.jussieu.fr).

*La Lettre de la régulation* est financée par les cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**, Président R. Boyer [robert.boyer@cepremap.cnrs.fr](mailto:robert.boyer@cepremap.cnrs.fr)

ISSN en cours



renvoie au site de l'association Recherche & Régulation : <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>

aux travaux de Carlo Benetti et Jean Cartelier<sup>3</sup>. Il en est ainsi parce qu'avec l'hypothèse de valeur, quelle que soit la spécification qui en est retenue, est mis au jour un principe, en amont de l'échange monétaire, sur la base duquel la commensurabilité des marchandises se trouve parfaitement élucidée. Dès lors que la logique de l'échange trouve dans la loi de la valeur sa description théorique complète, à quoi peut bien servir la monnaie ? Au mieux, à faciliter les transactions, une fois les rapports d'échange déterminés par les rapports de valeurs. Peu importe que celles-ci aient pour « substance spécifique » le travail social abstrait ou l'utilité, le résultat est le même pour ce qui nous intéresse, à savoir l'inutilité « conceptuelle » de la monnaie dont le rôle se voit restreint à celui d'instrument rendant la circulation des marchandises plus aisée<sup>4</sup>. A contrario, l'approche que nous proposons s'oppose à l'idée d'une commensurabilité « naturelle », déjà là, posée antérieurement à l'échange monétaire. Selon nous, c'est le désir unanime de monnaie qui donne aux marchandises leur prix, et non une supposée valeur. C'est ce que nous appellerons « l'hypothèse monétaire ». Derrière le prix, il n'y pas la valeur, mais la monnaie.

Pour mesurer l'écart qui sépare les approches par la valeur de celles qui découlent de l'hypothèse monétaire, il convient de prendre conscience du fait qu'avec la valeur, c'est la société marchande déjà constituée qui se donne à voir. En effet, la valeur décrit la manière dont un certain état de la division du travail lie les sociétaires à leur insu dans des rapports quantitatifs spécifiques. La question de savoir comment l'ordre marchand s'impose à des sujets économiques fortement autonomes dans leurs objectifs comme dans la conduite de leurs affaires n'y apparaît que secondairement, de manière périphérique. On y insiste plus sur la spécification de l'équilibre, question dite de l'existence, que sur la manière dont l'économie converge vers cet équilibre, question dite de la stabilité. Pour le dire autrement, la question de ce qu'ont en commun les sujets marchands y est négligée parce qu'elle est supposée résolue grâce au concept de valeur. Il en est tout autrement avec l'hypothèse monétaire. À nos yeux, les dépendances objectives qu'engendre la division sociale du travail ne suffisent pas, à elles seules, à produire un lien social stable. Celui-ci suppose plus, à savoir une évaluation socialement reconnue qui donne sens et « valeur » aux activités séparées des acteurs économiques. C'est par le jeu de cette médiation que les interactions objectives peuvent donner naissance à un tout ordonné. Tel est le rôle fondamental que joue la monnaie. Aussi, selon nous, la monnaie n'est en rien un instrument. Elle est l'expression la plus élevée de l'être ensemble du groupe, la forme socialement légitime des rapports marchands à partir de laquelle chacun trouve son chemin dans l'ordre économique. C'est l'adhésion unanime à la monnaie qui constitue le groupe marchand en une société stable. Dans cette perspective, la monnaie est première. Elle est ce que les sociétaires doivent avoir en commun pour que se tissent entre eux un lien solide, déterminant la place de chacun, ses droits comme ses devoirs. La monnaie, dans notre approche, est l'expression de la totalité sociale. Reste

à expliciter sur quelles bases émergent cette référence commune.

Le second chapitre prend pour point de départ cette séparation, c'est-à-dire ce rapport particulier qu'institue l'économie marchande, qui conduit à isoler les individus en les rendant autonomes les uns vis-à-vis des autres. En quoi ces individus séparés peuvent-ils partager quelque chose ? Comment un ordre social stable peut-il se constituer sur la base d'une relation tournée si exclusivement vers l'autonomie des individus ? Telle est l'énigme première de la société marchande. Pour répondre à ces questions, il faut prendre la mesure de la pression extrême que la séparation fait peser sur les acteurs individuels. D'une part, elle est productrice d'une incertitude radicale. En effet, dans une économie fondée sur la séparation, chacun dépend des autres et du groupe d'une manière totalement opaque puisque l'action collective s'y construit comme le résultat non intentionnel du libre choix de tous. D'autre part, les effets de cette incertitude sont d'autant plus dévastateurs que la société marchande ne connaît pas ces mécanismes d'assurance contre le risque que sont les liens de solidarité existant entre parents, voisins ou proches grâce auxquels, dans les sociétés traditionnelles, les individus trouvent du secours en cas de difficultés. Il s'ensuit un besoin très profond de protection pour faire en sorte que cette pression sur l'existence de chacun soit atténuée. Ce besoin est pour nous l'expression privilégiée, fondamentale, du rapport marchand en tant qu'il isole l'individu du groupe. Il faut y voir un besoin de société ou encore un besoin de reconnaissance par autrui. Ce besoin qui trouve à se réaliser selon des modalités qui varient en fonction des sociétés considérées prend, dans la société marchande, une forme spécifique : la richesse. Notons qu'on trouve chez Keynes des réflexions similaires lorsqu'il analyse ce qu'il appelle le « motif de précaution. » Notre véritable originalité vient de la manière dont nous définissons la richesse : comme ce qui est liquide, c'est-à-dire comme ce que les autres désirent absolument. Cette définition autoréférentielle de la liquidité est au cœur de notre réflexion. On la trouve partiellement chez Simiand lorsqu'il écrit « cette chose qui ne sert à rien que de pouvoir obtenir de quoi servir à tout » (p. 45). Elle nous dit que la fascination qu'on éprouve vis-à-vis de la richesse est toujours une fascination au second degré qui a pour objet la fascination qu'éprouvent les autres. C'est en vertu de cette autoréférentialité que la liquidité s'impose comme un lien à autrui. L'analyse des *agalmata* grecs<sup>5</sup> comme celle des objets d'art confirme cette hypothèse : l'objet précieux y apparaît toujours, non pas comme exprimant une valeur intrinsèque, objective, mais comme un récit qui force l'admiration de tous. Plus il a circulé, plus il acquiert de la valeur. Le concept d'autoréférentialité est au fondement d'une approche qui conçoit la richesse et la monnaie comme des liens sociaux.

Cette théorie construit une image de l'individu marchand fort éloignée de celle que nous propose l'*homo oeconomicus*. Loin d'être souverain et autonome dans ses choix, il éprouve un besoin constant de reconnaissance par autrui qui prend la forme d'un désir de richesse. C'est ce manque partagé qui constitue ce que les individus séparés ont en commun. Ce lien à autrui a pour expression centrale le mimétisme, c'est-à-dire un comportement tourné vers les autres ayant pour but

<sup>3</sup> Benetti C. et Cartelier J., (1980), *Marchands salariat et capitalistes*, François Maspero, Paris, Collection « Intervention en économie politique ».

<sup>4</sup> Rappelons que, dans l'équilibre général à la Arrow-Debreu, la monnaie est si peu nécessaire qu'une chambre de compensation placée sous l'autorité du commissaire-priseur peut permettre la circulation des marchandises.

<sup>5</sup> Signifiant « objets précieux ». Se reporter à Louis Gernet « La notion mythique de la valeur en Grèce » in *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, Flammarion, colln « Champs », n° 105, 1982, p.121-179.

de déterminer quel objet ou quel signe est désiré par le groupe. On peut montrer que, sous certaines conditions, cette dynamique mimétique converge vers la polarisation de tous les sociétaires sur une même définition de la richesse. L'objet ainsi élu devient alors monnaie par la grâce de la polarisation mimétique.

Comme on le voit, notre analyse fait du mimétisme le comportement central par le jeu duquel les individus séparés contournent provisoirement leur séparation en se donnant une référence commune. Ce processus ne décrit pas le processus historique réel qui est à l'origine de la monnaie, mais bien le processus endogène par le jeu duquel la séparation marchande réussit provisoirement à se stabiliser. En cela, le mimétisme nous fournit les bases microéconomiques de la confiance monétaire que nous recherchions. Plus largement, il est caractéristique des comportements ayant pour enjeu la liquidité.

Soulignons que l'institution monétaire comme la polarisation mimétique qui la fonde ne sont pas acquises une fois pour toutes. Les rivalités marchandes continuent de s'exercer et chaque groupe cherche à transformer les règles de l'émission à son profit. On voit alors apparaître des formes privées de liquidité qui viennent remettre en cause le compromis monétaire antérieur. C'est ce qu'on a appelé la « concurrence des monnaies », processus au travers duquel s'exprime la défiance de certains groupes vis-à-vis de règles monétaires qui leur apparaissent trop éloignées de leurs intérêts. Cette conception conduit à une analyse renouvelée de la politique monétaire selon une perspective que le paragraphe suivant présente succinctement.

## 2. Les formes de la confiance et l'interprétation de la politique monétaire.

La régulation des systèmes monétaires dépend de la manière dont la confiance s'y exprime. Une étude historique de très longue période (chapitre 4 du livre) montre que le processus le plus fondamental dans les trajectoires de la monnaie est l'abstraction de l'unité de compte. En effet, la mesure monétaire est le fondement du lien social qu'est la valeur. Or, la conservation de cette mesure dans le temps n'est pas garantie. Instituer l'unité de compte ne suffit pas. Son acceptation unanime résulte d'une croyance commune qui doit être polarisée par des logiques d'appartenance à une même communauté.

Une source de représentation collective est symbolique. Elle est attachée à la confiance hiérarchique dans l'autorité souveraine qui émet la monnaie. Car le symbole est une représentation du collectif qui fait converger la polarisation mimétique sur une référence commune. Elle opère par la mémoire à travers les rituels, par la signification analogique du symbole et du sacré, par le charisme que le souverain tire d'une autorité divine. Pendant une très longue période historique, le lien de l'unité de compte avec les métaux précieux s'est recommandé de cette confiance hiérarchique légitimée par les symboles de la souveraineté.

Mais le développement de la monnaie privée sous la forme de la signature acceptée en paiement s'oppose et se relie à la fois à la logique du sceau de la souveraineté pour constituer l'unité du phénomène monétaire. Les formes de la confiance se modifient sous l'impact de la concurrence des monnaies privées, qu'elles aient pour supports les banques ou les titres financiers. Avec les problèmes de conversion posés par l'essor des monnaies privées, les intérêts privés s'expriment directement en termes monétaires à tra-

vers les doutes sur la liquidité. Les symboles de la souveraineté ne suffisent plus à préserver la confiance. D'un côté, l'interdépendance entre les signes monétaires s'organise hiérarchiquement au sein de systèmes de paiements. Le fonctionnement de ces derniers sécrète une confiance méthodique fondée sur des routines, des apprentissages, des règles de sûreté. Toutes ces pratiques se structurent dans la gestion privée du risque et constituent une confiance méthodique. D'un autre côté, les agents privés peuvent exprimer une critique de l'action publique dédiée à la préservation de l'unité de compte par le pouvoir que leur donne la création et la circulation des monnaies privées. L'affirmation nécessaire de la hiérarchie des monnaies devient politique. Mais la politique monétaire ne saurait être arbitraire. Elle doit se légitimer par sa conformité à une source éthique de la confiance. La monnaie moderne n'est légitime que si elle contribue au bien commun des membres de la société.

Ces quelques évocations des formes de la confiance élaborées dans le livre ont une grande incidence sur l'interprétation de la politique monétaire contemporaine en s'opposant radicalement à la conception de la théorie quantitative de la monnaie.

En séparant monnaie et finance, en affirmant que la monnaie est externe et constitue une richesse nette des agents privés, en admettant que cette composante de la richesse évolue selon un comportement stable, le monétarisme évacue les crises de confiance qui proviennent de la concurrence des monnaies privées. Les perturbations financières n'ont pour lui aucun lien avec la monnaie. La liquidité est conçue comme une caractéristique objective de la technologie des paiements, pas comme l'effet d'une croyance partagée mais vulnérable aux risques financiers. En bref, les effets de la faillite LTCM en septembre 1998, qui ont fait bondir la demande de liquidité par fuite devant toutes les créances privées, sont totalement incompréhensibles dans cette conception instrumentale de la monnaie. La hiérarchie est purement mécanique et exprimée dans le multiplicateur monétaire. Toute question de confiance étant écartée, la politique monétaire se réduit à une affaire de crédibilité à l'égard de la quantité de monnaie émise par la banque centrale. Le seul problème est que celle-ci fasse ce qu'elle prétend. Pour cela, un mécanisme pré annoncé d'émission est préférable.

Avec la libéralisation financière, il n'y a plus un banquier central qui puisse soutenir que la demande de monnaie est stable quel que soit l'agrégat choisi. La monnaie est interne, endogène et créée à l'instigation des agents privés. Le problème de la garantie de l'intégrité de l'unité de compte dans le temps ne peut être camouflé derrière une soi disant correspondance biunivoque entre quantité de monnaie et niveau général des prix. Il a donc fallu reconstruire la doctrine monétaire pour guider la politique.

Dans une économie à monnaie interne, la dichotomie entre prix nominaux et prix relatifs ne tient plus. La reconnaissance de l'inflation est ambiguë parce que toute augmentation des prix nominaux n'est pas de l'inflation. Celle-ci est une détérioration de la confiance dans le standard collectif qu'est l'unité de compte. Cette perte de confiance s'exprime dans la surenchère des indexations privées résultant d'une complémentarité stratégique entre les agents économiques en concurrence. On peut donc dire que la confiance dans l'unité de compte résulte d'un jeu de coordination qui a des équilibres multiples. Il revient à la doctrine monétaire de fixer le point focal sur lequel les agents coordonnent leurs anticipations d'inflation. Dans les dix

dernières années, cette doctrine s'est constituée. C'est le ciblage flexible de l'inflation. Il fournit à la banque centrale un cadre institutionnel de discréption contrainte dans lequel elle peut mener une politique conforme au bien commun.

Mais la conception du bien commun propre aux différentes sociétés démocratiques rend possible une diversité de politiques monétaires conformes à la doctrine de ciblage de l'inflation. La définition de la cible peut varier selon la perception que la banque centrale a de l'inertie des anticipations d'inflation. Si la plage ciblée ne doit pas être trop élevée au risque de déclencher les indexations, elle ne doit pas non plus être trop basse à cause des rigidités nominales qui aggravent les coûts sociaux de la déflation. Elle peut d'ailleurs être explicite ou implicite (cas des Etats Unis). La conduite de la politique monétaire dépend de la connaissance concrète que la banque centrale a des canaux de transmission qui ont été profondément transformés par la libéralisation financière. La politique monétaire doit se préoccuper de détecter et d'endiguer la fragilité financière qui est nourrie par l'interaction de hauts niveaux d'endettement et de la spéculation sur les prix des actifs. La banque centrale doit donc s'orienter en conservant une balance des risques pour atteindre un objectif conforme à la confiance éthique : *le plein emploi soutenable*.

Pour être informé des activités de l'association *Recherche et Régulation* et notamment des divers groupes de recherche reportez-vous au serveur de *La Lettre de la régulation*

<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>

Le numéro 6 de *L'Année de la régulation* paraîtra cet automne 2002 et sera présenté dans la prochaine *Lettre de la régulation*.

Vous trouverez ci-après la présentation des actes du forum 2001 (édité sous forme de CD-rom).

Le forum de la régulation aura lieu tous les 2 ans le prochain sera organisé en **septembre 2003**

## PUBLICATIONS

*La Lettre de la Régulation informe ici sur les publications (working papers, articles, ouvrages) qui concernent le programme de recherche de la régulation.*

BARBIER J.C., VAN ZYL E., *Globalisation and the world of work*, l'Harmattan, 2002.

BELLON B., *L'innovation créatrice*, Economica, 2002.

BOULIN J.Y., MUCKENBERGER U., *La ville à mille temps* éditions l'Aube, 2002.

BOYER R., *La croissance, début de siècle, De l'octet au gène*, Albin Michel, Paris, 2002.

BOYER R., « Institutional reforms for growth, employment and social cohesion : elements for a European and national agenda », dans Maria João Rodrigues eds., *The New Knowledge Economy in Europe, A strategy for international competitiveness and social cohesion*, Edward Elgar, Cheltenham, p. 146-202, 2002.

BOYER R., « Le monde qui a changé la machine », dans *Economia e politica industriale*. Rassegna trimestrale diretta da Sergio Vaccà, Franco Angeli, anno XXVIII, n°110, Milano, p. 33-68, 2001.

BOYER R., « From one Pax American to Another (1945-2000) », Dans Shibuya Hiroshi, MARUYAMA Makoto, YASAKA Masamitsu (Eds) *Japanese Economy and Society under Pax-Americana*, University of Tokyo Press, Tokyo, p.27-74, 2002.

BOYER R., « Actions collectives et publiques face à la diversité du marché du travail » *Emploi : quelles innovations ?*, Actes du colloque du 21 juin 2001, Caisse des dépôts et consignations, p. 84-98, 2001.

BOYER R., Entre innovations historiques et contraintes structurelles : Eléments d'une théorie des modèles productifs (avec M. Freyssenet), avril, couverture orange CEPREMAP 2002-05.

BOYER R., Freyssenet M., *The productive models*, Palgrave MacMillan, 2002.

BRANA S., MESNARD M., ZLOTOWSKI Y., dir., *La transition monétaire russe. Avatars de la monnaie, crises de la finance (1990-2000)*, L'Harmattan, coll. "Pays de l'Est", 384p., 2002.

DRACHE D. (ed), *The Market or the public domain. Global governance and the asymmetry of power*, Routledge, London and New York.394 p., 2001.

ORLEAN A., "La monnaie contre la marchandise", *L'Homme*, n°162, p. 27-48, avril-juin 2002.

ORLEAN A., "Pour une nouvelle approche des interactions financières" in Huault I. (éd.), *La construction sociale de l'entreprise. Autour des travaux de Mark Granovetter*, 2002.

PALIER B., *Gouverner la sécurité sociale. Les réformes du système français de protection sociale depuis 1945*, PUF, 2002.

PETIT P., "The roots of the New Economy ; an institutional Perspective", *International Productivity Monitor*, number 4, spring 2002.

REYNAUD B., « Suivre les règles. Routines et connaissances tacites dans la coordination », in *Revue d'Economie Industrielle*, n° 97, p. 53-68. 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.

REYNAUD B., *Operating Rules in Organizations. Macroeconomic and Microeconomic Analyses*. Basingstoke et New York : Palgrave Macmillan, oct 2002.

VERCUEIL Y., *Transition et ouverture de l'économie russe (1992-2002). Pour une économie institutionnelle du changement*, L'Harmattan, coll. "Pays de l'Est", 348 p., 2002.

SCHMID G., GAZIER B.,(ed), *The dynamics of full employment*, Edward Elgar, 2002.

TRIGLIA C., *Sociologie économique*, Armand Colin, Paris 252 p., 2002.

**ARC2 – Programme provisoire 2002**  
**lundi de 17 à 19 heures**  
**au CEPREMAP – 142 rue du Chevaleret – 75013**  
**salle 410 (4<sup>ème</sup> étage)**

[www.http://www.arc2.org](http://www.arc2.org)

**30 septembre**

**L'émergence d'un régime anthropo-génétique**, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage « *La croissance début de siècle : de l'octet au gène* » (chez Albin Michel, 2002)

ROBERT BOYER (CEPREMAP/CNRS/EHESS)

**4 novembre**

**La Loterie de l'emploi**, à partir de l'ouvrage, « *L'économie du Star System* » (chez Odile Jacob, 2002)

FRANÇOISE BENHAMOU (MATISSE-UNIV. PARIS 1)

**2 décembre**

**La dollarisation à Cuba**, MARQUES-PERREIRA JAIME (IRIS-DAUPHINE) ET BRUNO THERET (IRIS-DAUPHINE)

**Edition en CD-rom des  
ACTES du FORUM  
DE LA REGULATION 2001**

Pour commander ce CD-ROM : s'adresser à l'association « **Recherche & Régulation** » CEPREMAP Catherine BLUCHETIN - 142 rue du Chevaleret 75013 Paris, en précisant bien votre adresse postale et en joignant votre chèque (à l'ordre de « **Recherche & Régulation** »).

**Prix de vente : 10 € (franco de port)**

S O M M A I R E

**A.- UN NOUVEAU REGIME D'ACCUMULATION EN COURS D'EMERGENCE ?**

- « Commentaires » Jean GADREY
- « Le capitalisme cognitif comme sortie de la crise du capitalisme industriel. Un programme de recherche » Antonella CORSANI, Patrick DIEUAIDE, M. LAZZARATO, Jean-Marie MONNIER, Yann MOULIER-BOUTANG, Bernard PAULRE, Carlo VERCELLONE
- « Les bouleversements du régime d'accumulation et les ajustements de la régulation : la croissance française sans mythes » Jean-François VIDAL
- « La théorie du régime d'accumulation financiarisé : contenu, portée et interrogations » François CHESNAIS
- « Finance, salariat et rapports marchands : quelques aspects des transformations du capitalisme contemporain au prisme du Capital de Marx » Ramine MOTAMED-NEJAD

**B.- MODELISATION**

- « Chômage classique, chômage keynésien et cycles : un modèle » Nicolas CANRY
- « Régulation et croissance : un modèle monétaire-financier pour une économie ouverte » Gérard BOISMENU, Jean-Guy LORANGER
- « Dynamique salariale et norme sociale : une approche a posteriori par la théorie de la viabilité » Arnaud VALENCE

**C.- CONNAISSANCE, EDUCATION ET CROISSANCE**

- « L'évaluation des chercheurs au CNRS : une impasse "socialement" construite ? » Martine GADILLE, Alain D'IRIBARNE

- « *Le savoir, moteur de la croissance économique : tests empiriques des principaux modèles de croissance endogène* » Marielle MONTEILS
- « *L'évolution du système éducatif : quels indicateurs de performance ?* » Laurence PICHEAU

**D.- NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.**

- « *Pour une approche artificialiste des modes de développement : le cas du mode de développement fondé sur les NTIC* » Joëlle FOREST
- « *Création de la valeur dans l'économie de l'information* » Jacques PERRIN
- « *Les NTIC et l'entreprise : une lente révolution des formes de concurrence* » Pascal PETIT

**E.- THEORIE DE LA FIRME**

- « *Nature et formes historiques de la firme capitaliste : vers une nouvelle forme structurelle ?* » Nicole AZOULAY, Olivier WEINSTEIN
- « *Une si douce captivité... Marketing et fidélisation versus marché et concurrence* » Jérôme BLANC
- « *Technologies d'information et de communication et modes de régulation locaux : conditions d'émergence et viabilité de l'ingénierie concourante. Le cas de la conception automobile* » Pierre BITARD

**F.- RELATIONS D'EMPLOI ET RAPPORT SALARIAL**

- « *Daedalus Laborans* » Michel LALLEMENT
- « *Une analyse de la montée contemporaine des inégalités au Japon à l'aide du concept de segmentation du marché du travail. Une mise en perspective historique* » Sébastien LECHEVALIER
- « *Régime d'emploi, politiques publiques et partage des risques* » Christophe RAMAUX
- « *Construction et stabilité du CDI comme norme d'emploi en France : enjeux de la maîtrise de la durée de la relation salariale* » Damien SAUZE

**G.- POLITIQUE ECONOMIQUE**

- « *Les politiques économiques sont-elles condamnées à une sélection endogène des institutions du capitalisme actionnarial ?* » Liêm HOANG-NGOC
- « *Une nouvelle régulation monétaire des banques centrales ? L'expérience du Canada 1991-2001* » Edwin LE HERON
- « *La divine surprise de l'emploi* » Michel HUSSON

**H.- SERVICES PUBLICS**

- « *Régulation d'experts ou régulation d'acteurs ?* » Pierre BAUBY
- « *Les services publics sont-ils des services ? Quelques éléments autour de l'échangeabilité internationale. Le cas de l'éducation* » Thomas LAMARCHE
- « *La régulation des opérateurs de télécommunication en Europe depuis l'ouverture à la concurrence* » Esther SAMUELIDES

**I.- QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT**

- « *Pourquoi le régime rentier est-il si rétif au changement ? Une interprétation des facteurs de blocage en termes d'institutions* » Denis PEGUIN, Larbi TALHA
- « *Transition et ouverture : une approche évolutionniste et institutionnelle de l'expérience russe (1992-2001)* » Julien VERCUEIL

**J.- TERRITOIRES**

- « *L'éclectisme des approches régulationnistes : un avantage pour penser la multifonctionnalité agricole ?* » Martino NIEDDU
- « *Du rapport salarial à la relation d'emploi locale : les implications d'un changement d'échelle* » Jacques PERRAT
- « *Nouvelles formes de gouvernance publique et performance territoriale : une mise en perspective régulationniste* » Michel ROMBALDI

**K.- ECONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE**

- « *Intégration internationale : l'apport de l'Economie Politique Internationale revisité* » Pierre BERTHAUD

- « Les institutions européennes et l'Europe de la défense »  
Mario DEHOVE
- « Le militaire, une catégorie nécessaire à l'analyse du mode de développement du capitalisme contemporain »  
Claude SERFATI

#### L.- THEORIE DES INSTITUTIONS

- « Nature et origine de la monnaie. Réflexions à partir des modèles récent »  
Vincent BIGNON, Régis BRETON, Edouard CHALLE, Xavier RAGOT
- « La dimension socio-cognitive des institutions en économie : le rôle des représentations sociales dans la régulation »  
Jean-Pierre CHANTEAU
- « Conceptions de la liberté, cultures politiques et régulation de l'économie » Philippe D'IRIBARNE
- « Le politique, l'économique, et la difficile émergence des nouvelles régulations »  
Stefano PALOMBARINI, Bruno THERET
- « De la régulation macroéconomique aux régulations sociales : une affaire d'identités » Pascal UGHETTO

## COLLOQUE INTERNATIONAL LES 23 ET 24 SEPTEMBRE

CARRE DES SCIENCES M. R.T  
1 rue Descartes – 75005 Paris

### LE PRETEUR EN DERNIER RESSORT : EXPERIENCES, ANALYSES, CONTROVERSES

À l'occasion du bicentenaire de l'ouvrage de Henry Thornton (1802) *An Enquiry into the Nature and Effects of the Paper Credit of Great Britain*  
informations : <http://phare.univ-paris1.fr>  
organisé par le FORUM (Univ.PARIS 10-CNRS),  
le LED-EPHE (Univ.PARIS 8)  
et le PHARE (Univ. PARIS 1 et PARIS 10-CNRS)

### La réunion du Groupe de travail R.S.T. (Régulation, Secteur et Territoire) aura lieu au LEREPS/université de Toulouse 1

JEUDI 19 SEPTEMBRE de 10h à 17h

Ordre du jour :

10H-12H30 « INNOVATION ET TERRITOIRE »  
ANNE SIGOGNEAU (OST), MICHEL GROSSETTI  
(Toulouse 1), CADIOU Y. ([cadiou@ccr.jussieu.fr](mailto:cadiou@ccr.jussieu.fr)),

14H-15H30 « CAPITAL COGNITIF »  
PATRICK DIEUAIDE

15H30-17H « Vie du groupe ; notamment bilan de GES et préparation d'un ouvrage »

Contact :

[allaire@toulouse.inra.fr](mailto:allaire@toulouse.inra.fr)  
[gilly@univ-tlse1.fr](mailto:gilly@univ-tlse1.fr)

Le programme précis de la journée, ainsi que les comptes rendus des journées précédentes, pourront être consultés sur le site de l'association :

[http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation/Groupes\\_de\\_recherche/RS/T/index.html](http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation/Groupes_de_recherche/RS/T/index.html)

## ASSOCIATION « RECHERCHE & REGULATION »

Pour être prévenu de la parution de la *Lettre de la régulation*, il est indispensable de transmettre votre adresse électronique à Catherine Bluchetin CEPREMAP ([catherine.bluchetin@cepremap.cnrs.fr](mailto:catherine.bluchetin@cepremap.cnrs.fr)).

La Lettre de la régulation est financée par les cotisations des membres de l'association Recherche & Régulation. Pour l'année 2002, le montant de la cotisation a été fixée à 40 € et à 16 € pour les étudiants. Cette adhésion donne droit au vol. 6 de L'Année de la régulation.

<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>

Adhérez à l'association  
« Recherche & Régulation »  
N'oubliez pas de mettre à jour vos cotisations auprès du trésorier

<(à découper selon le pointillé)-----

Nom : ..... Prénom : .....  
Organisme : .....

Adresse : .....

email : .....  
Verse la somme de ...../..... en règlement de mon adhésion pour l'année 2002.

Fait à : ..... le : .....

chèque libellé au nom de l'association

“Recherche & Régulation”,

à adresser, au trésorier :

Pascal PETIT – 142 rue du Chevaleret

75013 PARIS

<http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>